

**Séjour
randonnée
pédestre**



**Prix : 898 €
transport compris**



Haute Maurienne - SAVOIE

du samedi 12 au Dimanche 20 juillet 2025

(9 jours, 8 nuits, 6 jours de marche)

Pendant ce séjour vous découvrirez cette magnifique vallée s'ouvrant à l'est vers l'Italie, au sud vers le massif du Tabor et au nord vers la Vanoise. Vous découvrirez aussi le lac du Mont Cenis et aurez des vues sur de beaux glaciers.

Vous cheminerez tranquillement le long des sentiers accompagnés par le bruit des cascades dévalant des sommets et le sifflement des marmottes et vous.

Vous apprendrez l'histoire militaire et religieuse de cette région parfois heureuse et parfois dramatique.

Séjour en étoiles

Hébergement dans le village

Chambres de 3 personnes

Epicerie à 400m pour vos pique-niques

Les parcours sont au grand maximum à 30mn en minibus de l'hébergement.

Le séjour est pour des adhérents de niveaux 2 uniquement.

En juin, une réunion d'information sera réalisée pour les participants afin de leur donner des informations complémentaires sur les parcours et de répondre à leurs questions.

Départ de Toulouse samedi 12 juillet à 7h

Programme

J1 Trajet Toulouse -- Bessans

J2 La vallée d'Avérole 400m 11km

J3 Le Mont Cenis 750m 14km

J4 Le Carro 730m 15km

J5 Journée repos, Animation prévue

J6 Cirque des Evettes 650m 10km

J7 Lanslevillard 700m 10km

J8 Site lacustre de Bellecombe 300m et 8km

J9 retour Bessans -- Toulouse

Retour : arrivée à Toulouse dimanche 20 juillet vers 21h

Hébergement : Le Petit Bonheur 73 Bessans

A emporter : sac à dos de 30 l. environ pour les affaires de la journée, chaussures et vêtements adaptés à la pratique de la rando, protection contre le froid, contre le soleil, papier toilette, petite pharmacie personnelle, eau (1 litre et demi à 2 litres).

Espèces et/ou CB pour les dépenses sur place.

Transport : minibus

Organisation : Alexis. CATHALA

Groupe : 8 participants

Prix : 898 euros à payer à l'inscription. Etalement possible : 198 € à l'inscription et 2 chèques de 350 € à remettre à l'inscription .Le premier chèque sera encaissé le 20 juin ou restitué contre paiement par CB et le second sera encaissé le 4 juillet ou restitué contre paiement par CB .

-Il comprend :

- la demi-pension
- le transport
- l'encadrement par un animateur bénévole

-Il ne comprend pas :

- les pique-niques du midi (possibilité de les commander et payer à l'inscription, 12 €)
- les boissons, les dépenses personnelles,
- l'assurance annulation

Date limite d'inscription : 6 juin 2025

ATTENTION

Ce séjour est réservé aux adhérents à jour de leur cotisation, ayant effectué au minimum une sortie à la journée avec le Pyrénées Club.

L'inscription à ce séjour est soumise à l'acceptation de la présente fiche technique et des conditions générales de vente du Pyrénées Club, en particulier:

Désistement : en cas de désistement, dans tous les cas, 30 € seront retenus pour les frais de dossier par le Pyrénées Club. Le solde ne sera remboursé que si la place est revendue à un adhérent inscrit sur la liste d'attente.

Annulation par le PyC : le Pyrénées Club se réserve le droit d'annuler le séjour si le nombre minimum d'inscriptions n'est pas atteint. Les sommes versées sont alors intégralement remboursées.



*Association Pyrénées Club de France, 8 rue de la Colombette 31000 Toulouse
Immatriculation n° IM094120001 de la Chambre des associations (CDA) 94100 Saint-Maur-des-Fossés
Garantie financière : Groupama Assurance-Crédit & Caution, 8/10 rue d'Astorg 75008 Paris
Assurance RCP MAIF, 200 avenue Salvador Allende 79000 Niort.*